

Aux lecteurs du *Chaumonnier*...

Comme vous avez pu le constater en découvrant le précédent numéro de votre *Chaumonnier*, la présentation en a été quelque peu modifiée par la volonté de rendre sa lecture encore plus attractive, en valorisant tant le graphisme que le contenu.

Bien sûr il nous est toujours utile et souhaitable que vous lecteurs nous fassiez part de vos remarques, commentaires ou toutes autres suggestions en rapport à vos attentes ... puisque ce journal est le vôtre !

Bien amicalement et bonne lecture,

Pierre-Alain Matthey

LE SKI-CLUB CHAUMONT ...

... un club convivial qui pratique le sport d'une manière populaire

... des sorties à ski en commun

... une initiation au ski de fond pour les 5-10 ans

... un cours de gymnastique guidée professionnellement

... l'organisation d'une course de fond populaire

informations c/o : Kurt Schmocker, président, 032/725 16 36

Claire-Lise Matthey, groupe jeunesse, 032/753 83 48

Email : ski.chaumont@bluewin.ch

TOUS LES ENCOMBRANTS A PLAINES-ROCHES !

Ne laissez pas des objets encombrants au bord de la chaussée ! Vous êtes les bienvenus à la déchetterie des Plaines-Roches (à côté du stand de tir de Pierre-à-Bot à Neuchâtel), d'où que vous habitez sur le territoire de Chaumont. Un petit détour qui vaut la peine et par lequel vous aidez à préserver la propreté sur notre montagne.

Horaires d'ouverture :

Lundi à vendredi: 8h15 à 11h45 - 13h30 à 18h00

Samedi: 7h45 à 11h45 - 13h30 à 16h00

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET COMPLEXITÉ

Après plus de six ans, nous avons tous un peu oublié la problématique de l'aménagement du territoire à Chaumont. Certains propriétaires étaient encore branchés sur les informations de l'époque et d'autres avaient reçu des nouvelles un peu plus fraîches. L'ultime mouture des plans n'étant toujours pas sanctionnée, les dernières transactions de terrain et les constructions récentes présentaient un déroulement sans histoire pour l'avenir.



Tout a redémarré discrètement, fin octobre 2004, par un affichage invitant la population à visiter l'exposition des plans au home bâlois. Il s'en est suivi une convocation personnelle adressée à moins de 20 propriétaires, à savoir les derniers touchés par les modifications de zones dans la région du Signal, à l'ouest de Chaumont. En fait, les nouveaux projets de plans intéressent Chaumont dans son entier. Certes, la plupart

des textes n'ont rien de nouveau mais, d'est en ouest, il y a des remaniements qui ne sauraient être passés au second plan. La SIP fut la première à s'inquiéter sérieusement de cette manière bien discrète de convoquer. Elle en fit part aux autorités puis au chef de service concerné. Bien que n'étant pas tenue de la faire, elle diffusa d'urgence l'information aux anciens de la SIPAT puis plus largement. Quelques jours avant la séance capitale du 10 novembre 2004 au Grand-Hôtel, les autorités publièrent une annonce officielle dans la presse locale. Dans de telles conditions, seule une petite partie des propriétaires de Chaumont furent réellement bien informés. Tout le monde n'est pas abonné au journal local et Chaumont est étendu sur des kilomètres. Certains propriétaires sont isolés. Les événements se précipitèrent après concertation entre une poignée de chaumonniers.



Il fut décidé d'aviser beaucoup plus largement mais aussi d'étudier minutieusement tous les plans et les textes d'accompagnement. On découvrit avec intérêt les nouvelles affectations de parcelles, le nouveau contour de la zone de villas, les propriétés sorties ou maintenues dans la zone de constructions basses, quelques particularités, les nouvelles limites forestières, les nouvelles mesures projetées pour la protection des sites, d'autres mesures envisagées mais, surtout, on réalisa que l'affreuse notion de week-end - vacances était toujours bien là, inchangée et solidement boulonnée. Au vu de tout cela, quelques jours avant la séance publique du 10 novembre 2004 au Grand-Hôtel, avec le sentiment d'avoir été tenus un peu à l'écart, deux ou trois chaumonniers décidèrent d'entreprendre les choses différemment. C'est un moyen de mettre en garde la population lorsque le temps presse. Certaines notions projetées dans les textes légaux et les plans peuvent avoir des répercussions financières importantes. Les nouveaux contours des limites forestières et d'autres facteurs sont inquiétants aussi.

"Vivre à Chaumont", un groupe déterminé et fort d'une trentaine de personnes

En quittant le Grand-Hôtel, plus de quatre-vingt propriétaires ont émis le désir d'être désormais tenus au courant. C'est ainsi que le groupe d'opposition Vivre à Chaumont a vu le jour dans la précipitation. Au soir du 24 novembre 2004, cent quinze personnes ont répondu présent à la chapelle de Chaumont. Les choses se sont bien déroulées dans cette assemblée constitutive et nous sommes maintenant au clair.



L'assemblée a confié oralement et à l'unanimité, sans avis contraire, son mandat au groupe Vivre à Chaumont. Elle a confirmé aussi son désir unanime de confier sa défense commune à un avocat. Vingt-cinq personnes ont rejoint le groupe actif en fin de soirée.

Vivre à Chaumont est désormais constitué d'un comité dirigeant de six personnes, nommé "Comité restreint". Il est complété par un "Comité élargi" de plus de vingt personnes. Ce Comité élargi se verra attribuer différentes tâches administratives mais aussi la recherche de l'information et passablement de travail sur le terrain.



Le groupe Vivre à Chaumont s'est réuni au complet le 29 novembre 2004. Après peaufinage de quelques questions administratives, il a pris, à une très forte majorité, la décision de confier notre défense à Me Piermarco Zen-Ruffinen, professeur à l'Université et avocat, domicilié à Neuchâtel. Me Zen-Ruffinen a assisté à la réunion de la chapelle. Il connaît donc bien le problème. Après avoir accepté notre défense, il a obtenu une prolongation du délai accordé au Grand-Hôtel par les autorités.



Désormais, nous disposons de la date limite du 31 janvier 2005 pour faire part de nos observations. Le défenseur a été appelé à son domicile le soir du 29 novembre. Il s'est déplacé et le travail a immédiatement commencé. Une somme impressionnante de démarches nous attend désormais. Il y aura, bien sûr, la question de la signature de la motion mais aussi bien d'autres tâches relativement difficiles. Il faudra aussi créer un premier fonds commun pour le paiement du défenseur. Les propriétaires ayant accepté de participer seront contactés tout prochainement. Le sujet de l'aménagement du territoire de Chaumont n'a pas fini de faire parler de lui. L'information au public et la transparence seront désormais de rigueur.

Pierre Pfund

ALAIN BERGER, CHAMPION DU MONDE EN VTT-ORIENTATION

Voilà un chaumonnier heureux et souriant qui vit en famille sur notre montagne depuis 2001.

Il a à son actif un parcours sportif qui a débuté à l'âge de 9 ans en course d'orientation à pied, accompagné d'enfants de Chaumont. Le club CO Chenau, qui tire son nom d'un lieu se situant entre le Pâquier et Dombresson, faisait pour l'anecdote sa première assemblée en bordure de la forêt où ils allaient s'entraîner. A l'âge de 17 ans, Alain Berger intègre l'équipe suisse junior. L'entraînement devient intensif et même quotidien par la suite. Pour concilier sa passion et son travail, il se met à son compte dès l'âge de 26 ans, car cela devenait difficile de jongler entre les deux.

En 1989, Alain Berger devient champion du monde junior, puis deux fois champion du monde en relais avec l'équipe de Suisse en 1991 et 1995.

En 1999, c'est une médaille de bronze en individuel à la longue distance aux

championnats du monde en Ecosse. La course avait duré environ 1h40 et la distance était de 15 à 18 km dans le terrain.

Après plus de 1000 courses d'orientation, sport non olympique et plus populaire en Suisse alémanique que chez nous, il se tourne vers le VTT qu'il a toujours utilisé en complément d'entraînement.

Les entraînements se multiplièrent jusqu'à 12 fois par semaine et en 1996, ils devinrent quotidiens avec plus de 36 heures par semaine.

Tous ces efforts ont valu à Alain Berger de remporter cet automne le titre de champion du monde de VTT-Orientation sur longue distance (38 km, 900 m de dénivellation) ainsi que la médaille d'argent en moyenne distance (20 km, 600 m de dénivellation) près de Melbourne en Australie.



Après 16 années de carrière tant en course d'orientation qu'en VTT, Alain Berger veut continuer, plus pour le plaisir que pour la compétition.

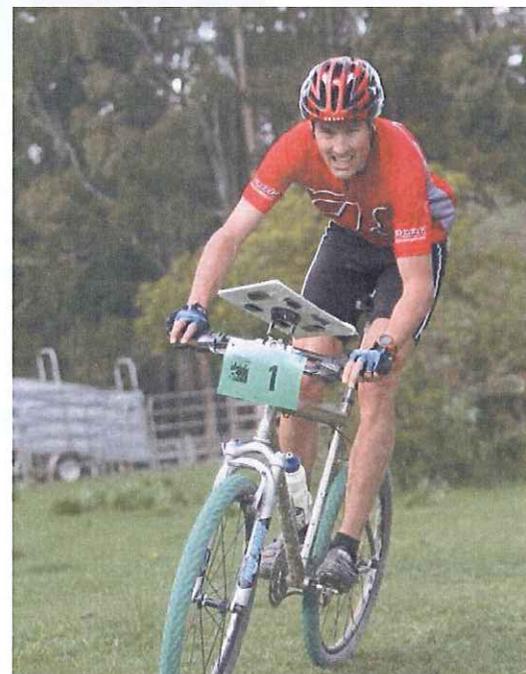
Bien sûr, il reste beaucoup de bons souvenirs après une si longue carrière. Comme Alain Berger le relate, il se souvient surtout de 1996 lorsqu'il préparait les longues distances à pied et quand il « surfait » sur les flancs des collines et que tout allait bien.

Il est conscient que les inflammations guettent les coureurs, mais un autre avantage est qu'à 34 ans, les expériences des entraînements font qu'on tient plus longtemps.

Et c'est ainsi qu'Alain Berger ne va pas en rester là. A fin novembre, il va partir en Patagonie avec ses coéquipiers, dont Jan Béguin (un enfant de Chaumont) pour la finale du circuit Raid-Aventure, course d'endurance englobant les sports suivants : VTT, rafting, course d'orientation, haute montagne, roller, cheval, etc. et ceci sur 600 km en 5 à 6 jours, quasiment sans dormir ... Et dont ils sont les actuels leaders. A préciser que le frère de Jan, Luc Béguin, était également de la partie lors des épreuves qualificatives ; mais il a renoncé au déplacement en Patagonie pour une bonne raison : il allait devenir papa !

On ne peut que souhaiter une victoire au team Salomon, ce qui prolongera certainement un peu plus le manque de repos après la course.

Daniel Wicki



LES CHAUMONNIERS NE VEULENT PAS SE SÉPARER DE LEURS POMPIERS

Le bruit court depuis près d'un an : on envisagerait de supprimer le groupe des sapeurs-pompiers de Chaumont. L'information a été rapportée à plusieurs reprises. Mis au courant par les pompiers eux-mêmes, les habitants du hameau s'opposent fermement à cette éventualité. Une pétition sera remise prochainement à la direction du SIS à Neuchâtel. Certes, on parle de nouveautés dans l'organisation des secours, par exemple le groupe d'intervention rapide (GIR) de la Protection civile et sa collaboration étroite avec le SIS, mais les chaumonniers n'entendent pas se séparer de leurs pompiers pour autant. Sans vouloir critiquer les très bonnes prestations du SIS, il est évident que les pompiers domiciliés sur place, connaissant parfaitement la géographie particulière des lieux, auront toujours un meilleur réflexe.

Cela s'est déjà vérifié, en particulier lors du désastre de Lothar en décembre 1999.

En conditions particulières, un pompier venu de l'extérieur ne

sera jamais aussi à l'aise que celui du lieu, connaissant parfaitement son territoire, les voies d'accès, les habitudes de la population et les dangers. Enfin, l'existence du groupe formé d'une dizaine de pompiers mobilisables sur place, a toujours été un facteur rassurant pour la population de Chaumont.



L'éventualité de sa suppression n'est donc pas imaginable, d'autant plus que l'infrastructure technique existe et n'est pas désuète. La presse s'est déjà fait l'écho du sujet. La direction du SIS semble avoir pris la chose de manière positive. L'avenir nous en dira plus.

Pierre Pfund

Economies, poubelles et éoliennes à Chaumont. Des nouvelles officielles disponibles sur Internet.

Il n'est plus forcément nécessaire de s'adresser aux chancelleries pour obtenir les décisions officielles des autorités communales ou cantonales de Neuchâtel. Tout cela vous est servi par Internet mais, encore faut-il être équipé. Tout dernièrement, nous avons découvert quelques sujets intéressants pour les habitants de Chaumont. Le conseiller général de Neuchâtel, Frédéric Guyot, a posé 16 questions détaillées au Conseil communal au sujet des éoliennes. Elles portent tant sur l'ancienne intention de la Ville d'acquérir une ferme et une partie de domaine, que sur le sujet même des éoliennes. Il est impossible de retranscrire, dans notre périodique, les six pages exposées publiquement. Mentionnons simplement la conclusion du Conseil communal de Neuchâtel : "Conformément au mandat donné par le Conseil général qui a accepté par une très large majorité la demande de crédit, nous entendons poursuivre nos efforts pour développer des productions d'énergie renouvelables. Il en va de la qualité et de la

sécurité de notre approvisionnement en électricité". Par Internet, vous pouvez découvrir ces six pages très intéressantes comme suit : Tapez www.neuchatelville.ch puis cliquez - Politique - Conseil général - Rapports et autres objets - 23.11.2004, 04-809, Réponse du Conseil communal à la question de M. Frédéric Guyot relative au projet d'éoliennes à Chaumont. Vous devez être équipé du programme classique Adobe pour recevoir le tout. Mais encore, sur le rapport de la Commission financière concernant le budget 2005 (Ville de Neuchâtel, 9 novembre 2004), nous découvrons des éléments liés directement à Chaumont, par exemple : exposé d'une Sous-commission... "Chaumont : la situation des éoliennes de Chaumont est en phase d'attente de la décision du Tribunal administratif, qui doit statuer sur les constructions à but d'utilité publique sur les crêtes. De toute manière, rien n'a été prévu comme travaux en 2005". Et pour terminer, des nouvelles sur le ramassage des poubelles : "Chaumont : adaptation de deux éco-points (centre de collecte) pour les ordures ménagères. Economie annuelle de l'ordre de 75'000 francs. En discussion avec les habitants de Chaumont". Voilà, si tout cela vous intéresse mais que vous n'êtes

pas équipé Internet, vous pouvez toujours vous rapprocher de ceux qui le sont.

Pierre Pfund

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2004 DE LA SIP CHAPELLE DE CHAUMONT

Le vendredi 22 octobre dernier - à l'issue d'une nouvelle année statutaire riche en dossiers et autres manifestations, le comité de la Société d'Intérêt Public de Chaumont conviait ses membres pour son assemblée générale.

Après les souhaits de bienvenue à la quinzaine de membres qui avaient fait le déplacement à la chapelle, il fut passé en revue les manifestations organisées à Chaumont durant l'année écoulée et qui ont toutes remporté un succès réjouissant : que ce soit la Fête de Noël du Chœur mixte et de la jeunesse de Chaumont à la chapelle, le Saint-Nicolas et la Chasse aux œufs du lundi de Pâques à la Chomette, la Fête Nationale - heureusement organisée malgré un très faible effectif en aides, ou la Fête de Chaumont « nouvelle formule » puisque sous la tente « Jean-Pierre » érigée sur le terrain de football et avec la participation des sociétés locales de Chaumont.

La poste : à l'approche du 30 juin 2004, date fatidique de fermeture du bureau de poste de Chaumont, le comité s'est efforcé - non sans peine - de collecter auprès de la Poste les informations utiles quant aux prestations qui nous seront fournies à compter du 1^{er} juillet. Alors que M. et Mme Altermath mettaient la clef sous le paillason, le comité s'est déplacé pour leur présenter les vœux et remerciements de la part de la SIP.

Malgré les réguliers courriers adressés à la Ville, il est malheureusement des sujets dont nous ne pouvons toujours pas annoncer de dénouement, que ce soit l'aménagement du territoire, les arbres « envahissants » et qui cachent la vue du côté du Petit Hôtel ou la remise en état de l'emplacement des ex-containers du Grand-Hôtel. Par contre, nos 2 demandes concernant la route ont trouvé une issue durant l'année écoulée : l'introduction de la limitation à 50km/h sur tout le territoire de Chaumont et la réfection de la route du Signal. Quant à l'implantation d'éoliennes, nous sommes dans l'attente de nouvelles informations.

En mars dernier, parution du 100^{ème} *Chaumonnier* avec un encart spécial « 1^{er} *Chaumonnier* » de février 1975 par Martial Richard - concepteur du site internet de la SIP. Ce fut là l'avant-dernier

numéro mis en pages par Bernard Jacot, qui oeuvrait à l'impression et l'envoi du *Chaumonnier* depuis 1994 déjà. Un successeur lui a été trouvé en la personne de Pierre-Alain Matthey.

Le rapport annuel présenté à l'assemblée démontre qu'il y a encore et toujours de quoi faire sur notre montagne et que le comité pourrait être quelque peu étoffé par rapport aux 6 membres actuels ; les intéressés sont les bienvenus.

Le chapitre des divers ne fut pas moins animé au vu des sujets évoqués : brève présentation d'un projet de la Ville d'implanter à Chaumont un collecteur pour les ordures ménagères ; disparition du Service des pompiers de Chaumont par mesure d'économies de la Ville ...

La verrée qui s'ensuit permet encore à chacun de prolonger la discussion.

Pour le comité,
Claire-Lise Matthey

PAROISSE

Dimanche 19 décembre 2004 à 10h00

à la Collégiale

Fête de Noël paroissiale en famille avec les Santons de Provence.
(grand décor animé, reconstitution sur place d'un village de Provence)

mardi 11 janvier 2005 à 14h30

Culte à la Chomette

dimanche 16 janvier 2005 à 11h15

Culte à la Chapelle

mardi 1^{er} février 2005 à 14h30

Culte à la Chomette

dimanche 27 février 2005 à 11h15

Culte à la Chapelle

mardi 8 mars 2005 à 14h30

Culte à la Chomette

dimanche 20 mars 2005 à 11h15

Culte à la Chapelle

Décès

Toute notre sympathie à la famille de Monsieur Eugène Hofer, qui résidait à la Chomette